

AVIS RELATIF À LA NÉGOCIATION BOURSIÈRE

La TSX et la TSXV réduiront les droits de négociation liés aux systèmes des ordres au dernier cours

Les Marchés boursiers TSX sont heureux d'annoncer que des modifications touchant les droits de négociation liés aux systèmes des ordres au dernier cours de la Bourse de Toronto (TSX) et de la Bourse de croissance TSX entraîneront une réduction totale de 17 % de ces droits.¹

Les modifications ont été décidées en consultation avec des utilisateurs clés des systèmes des ordres au dernier cours. Nous remercions notre communauté d'utilisateurs de ces systèmes pour leurs précieux commentaires qui ont conduit à cette démarche significative et équitable de réduction des droits applicables aux ordres au dernier cours.

Les modifications projetées sont présentées dans le tableau ci-dessous.

	1 \$ OU PLUS		MOINS DE 1 \$	
	Actuel	1 ^{er} nov. 2017	Actuel	1 ^{er} nov. 2017
TSX				
– droits par action par côté	0,0030 \$	0,0025 \$	0,0030 \$	0,0002 \$
– maximum par opération par côté	30 \$	25 \$	30 \$	25 \$
TSXV				
– droits par action par côté	0,0012 \$	0,0025 \$	0,0012 \$	0,0002 \$
– maximum par opération par côté	60 \$	25 \$	60 \$	25 \$

La date prévue d'entrée en vigueur des modifications des droits est le 1^{er} novembre 2017, sous réserve que toutes les approbations réglementaires aient été obtenues.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec [l'équipe de gestion des comptes](#).

¹ Selon l'application des modifications projetées à l'ensemble des opérations effectuées au moyen des systèmes des ordres au dernier cours pendant les deux premiers trimestres de 2017 à la TSX et à la TSXV.

Jeff Foster
Matthew Lee
Graham MacKenzie
Michael Tintinaglia

416 947-4229
416 947-4665
416 947-4534
416 947-6679

